



Paris, le 5 novembre 2015

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'Écologie, du Développement
Durable et de l'Énergie

Madame Valérie DESMASURES
Secrétaire Générale
SGE des IEG

Madame la Ministre,
Madame la Secrétaire Générale,

Les 4 fédérations syndicales, FNME-CGT, FCE-CFDT, FNEM-FO et CFE-CGC se sont rencontrées ce mardi 3 novembre.

Elles ont analysé conjointement la notification du 1% prévisionnel de 2016 transmise au Comité de Coordination par courrier du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, daté du 27 octobre.

Le montant annoncé est de 431 M€ soit une baisse de 37 M€ par rapport au prévisionnel 2015 et de 68 M€ par rapport au définitif 2013.

De telles variations sont intenables pour les organismes (CCAS et CMCAS) et ceux-ci se trouvent en grande difficulté pour construire des budgets prévisionnels pour l'exercice 2016.

Depuis plus de 10 ans maintenant, les fédérations syndicales n'ont de cesse de réclamer la transparence en matière de calcul et d'assiette du 1%.

Dérèglementation, libéralisation ont permis aux entreprises la plus totale opacité de calcul du 1% et des modifications unilatérales par les entreprises de l'assiette de calcul.

Nous vous rappelons que les activités sociales des IEG sont dispensées à quelques 600 000 bénéficiaires au travers d'une implantation sur tout le territoire national.

Devant cette situation d'urgence, nous vous demandons d'organiser une réunion tripartite, ministère/employeurs/fédérations syndicales représentatives des IEG, pour examiner l'assiette de calcul du 1% et particulièrement celle retenue pour déterminer la prévision 2016.

Restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, Madame la Secrétaire Générale, l'expression de notre haute considération.

FNME-CGT
V. GENSEL-IMBRECHT
Secrétaire Générale

FCE-CFDT
D. BOUSQUENAUD
Secrétaire Général

CFE-CGC
D. LABOURE
Secrétaire Général Adjoint

FNEM-FO
V. HERNANDEZ
Secrétaire Général